

BUREAU DE LIGUE REUNION DU 2 OCTOBRE 2025 – VISIOCONFERENCE

PAGE 1/4

Présence des Membres du Bureau :

M. GRENET François, Président.

M. BOUARD Gilles, Président délégué.

Mme VEYSSY Catherine, MM. BASQ Stéphane, BLONDY Jonathan, ETHEVE Franck, FOUILLET Laurent, GUAGLIARDI Loreto, JOHNSON Timothée, LAGARDE Bernard, LEYGE Marc,

Assistent : M. Christophe FUGERAY Directeur Général, ML NADAL, Directrice administrative.

Le Président de la Ligue ouvre la séance à 18 h 30 et remercie les membres présents.

Audit LFNA

Conformément aux échanges lors de la réunion du Comité de direction du 17 septembre 2025, les suites à donner à la restitution de l'audit sont abordées.

Le Président François Grenet propose que la synthèse et les recommandations formulées par le Cabinet Y, soient communiquées aux clubs.

Jonathan Blondy, président du district de Perigord Dordogne, exprime son accord avec cette proposition.

Loreto Guagliardi, président du district des Landes considère également que c'est une bonne synthèse et qu'il faut éviter de faire croire aux clubs qu'il y a de la friction entre la Direction de la Ligue et les Présidents de district. Il souhaiterait que les réticences des Présidents de district relatives à la gestion passée de la LFNA, soient également notifiées.

François Grenet estime que la gestion de la précédente mandature relève du passé et qu'il appartient aux Présidents de district de faire un retour auprès des leurs s'ils le souhaitent.

Dans un souci de transparence, Timothée Johnson, président du district de Haute-Vienne, rappelle que la décision de mener cet audit financier a été prise à l'unanimité par le Comité de direction. Il souhaite que le compte-rendu intégral de cet audit soit porté à la connaissance des clubs et non seulement ses conclusions.

François Grenet indique qu'effectivement, ce qui a prévalu c'est la transparence, puisque que c'est la Ligue qui a mené cet audit sur ses deniers qui est aussi l'argent des clubs, tout comme les indemnités versées à l'Administrateur provisoire par la Ligue.

Stéphane Basq, président du district de la Vienne, ne partage pas l'avis de Timothée Johnson, en rappelant que l'audit financier figurait dans l'engagement de François Grenet pendant les élections. Il précise aussi qu'aucune fraude, ni malversation, n'ont été décelées.

Franck Ethève rappelle que M. Herbelin du Groupe Y a fait une présentation précise, pédagogique, et argumentée du compte-rendu de l'audit en séance du comité de direction ; l'adresser aux clubs sans ses explications pourrait conduire à des incompréhensions et des interrogations de la part des lecteurs.

De son côté, Jonathan Blondy prône l'apaisement et partage les propos de Stéphane Basq. Communiquer l'intégralité de l'audit n'apporterait rien selon lui.

Timothée Johnson renouvelle ses propos de début de séance, arguant que les clubs doivent connaître, en toute transparence, le contenu intégral de l'audit diligenté à l'unanimité par les membres du Comité de direction et qui fait l'analyse de l'utilisation des deniers de la Ligue et donc des clubs.

Catherine Veyssy, Secrétaire Générale de la LFNA, rappelle que la commande de cet audit émane du Comité de direction, mais qu'à aucun moment il a été indiqué qu'il serait communiqué in extenso aux clubs. Elle souligne que les explications de M. Herbelin, en séance du 17 septembre, étaient nécessaires et techniques ; elles ont permis de mieux comprendre le contenu de l'audit. De son point de vue, la synthèse et les recommandations sont suffisamment explicites pour être communiquées en l'état.

Elle propose que la décision finale de diffuser la synthèse de l'audit soit prise, démocratiquement et en toute transparence, lors de la réunion du Comité de direction qui se tiendra le 11 octobre prochain.

Point financier par le Trésorier Général

Laurent Fouillet fait état des travaux en cours et indique qu'une réunion de la CR des Finances est prévue le vendredi 10 octobre prochain.

BUREAU DE LIGUE REUNION DU 2 OCTOBRE 2025 – VISIOCONFERENCE

PAGE 2/4

L'arrêt des comptes de la saison 2024-2025 est en cours, faisant d'ores et déjà entrevoir un mauvais résultat. Il réitère la nécessité de continuer à être rigoureux sur l'ensemble des procédures.

Il revient sur l'échange de fin de réunion du Comité du 17 septembre concernant les règles relatives aux prêts consentis aux districts.

Il souligne également que l'arrêt de l'application de « l'effet d'aubaine » dont bénéficient les districts, devra être supporté par la Ligue. Il rappelle l'impact financier notable qu'aura le futur rapprochement des deux Pôles Espoirs.

En tant que Trésorier Général, il se doit de prendre des décisions strictes et fermes.

Concernant les prêts aux districts, Timothée Johnson indique qu'un nouveau décret de 2021 autorise les prêts inter-associations avec application d'un taux d'intérêt pouvant atteindre 3.525 % sur 5 ans.

Loreto Guagliardi prend note des remarques du Trésorier, le district des Landes étant concerné par un prêt consenti par la Ligue.

D'autre part, il souhaite que la CR des Finances se positionne sur les frais de déplacement des CTD DAP nécessaires pour le suivi des stagiaires BMF, qui ne devraient pas être supportés par le district.

Il aborde également le coût de la Formation Initiale Arbitre trop faible au regard du coût réservé à la formation obligatoire aux gestes de 1ers secours.

Jonathan Blondy confirme ses propres propos de fin de saison dernière sur l'organisation de ces nouvelles FIA, qui allait poser problème, que ce soit au niveau technique ou financier.

Distribution des dotations (Labels, FMS etc.) -

S'agissant des dotations à destination des districts, le Trésorier de la Ligue rappelle que des économies doivent être faites à tous les niveaux.

Maillots distribués à partir du 4^{ème} tour de Coupe de France -

Ces maillots, à destination des clubs qui n'ont pu faire le déplacement lors du tirage au sort, sont à ce jour portés dans les districts, par un salarié de la Ligue.

Afin d'éviter ces déplacements coûteux, il est proposé que les clubs présents emportent les cartons destinés aux clubs de leur département. Les élus présents au tirage pourraient également être sollicités pour ramener dans leur district les cartons non récupérés le soir du tirage.

Les présidents de districts présents en séance encouragent ces propositions.

Loreto Guagliardi indique avoir l'habitude de louer un véhicule pour venir récupérer les dotations.

Nouvelles compétitions Futsal

La FFF a validé la mise en place pour la saison 2026-2027 d'un championnat national féminin et d'un championnat national U18. Dans ce cadre, Jonathan Blondy, membre de la CR Futsal, fait part en séance du projet de création de deux nouvelles compétitions régionales Futsal, de ces 2 catégories, permettant de désigner un ou des accédants.

Chaque Ligue doit en effet organiser une compétition avec au moins 8 équipes et sans aucun forfait sur la phase, afin d'accéder au niveau fédéral.

Olivier Guiton, en charge du Futsal au sein de l'ETR, a été sollicité sur le sujet. Une compétition, sous forme de plateaux afin de limiter les déplacements, pourrait être mise en place sur les dates de rattrapage de février à mai 2026.

Les membres du Bureau donnent un accord de principe pour cette mise en place, tout en souhaitant avoir connaissance du cahier des charges fédéral. De plus, le règlement de chaque compétition devra être soumis aux membres du Comité de direction, avant même de proposer cette pratique aux clubs. Les dates devront également être bloquées en amont du démarrage.

Jonathan Blondy qui participera à la réunion de la Commission fédérale le 8 octobre à Paris, donnera plus d'informations au CD du 11/10/2025.

Le délai semble toutefois très réduit pour travailler sur un règlement de ces compétitions sans avoir connaissance des prérequis de la FFF.

BUREAU DE LIGUE REUNION DU 2 OCTOBRE 2025 – VISIOCONFERENCE

PAGE 3/4

Cependant, Jonathan Blondy rappelle que la LFNA doit être réactive dans la mise en place de ces nouvelles pratiques. Le futsal en général doit se structurer pour se développer.

Gilles Bouard, Président délégué, confirme que la LFNA doit effectivement se lancer sur ces sujets. Il reste toutefois prudent sur ses effets sur le développement de l'élite.

Ne pas oublier que la réforme du Futsal va bientôt voir le jour en Nouvelle-Aquitaine. Le projet de réforme sera présenté au Comité de direction du 6 décembre 2025 après avoir été discuté avec les Présidents de district.

Des remerciements sont adressés à Jonathan Blondy sur son investissement au sein de la commission régionale.

Catherine Veyssy, Secrétaire Générale, indique qu'une réunion des Présidents de Commissions a eu lieu la veille, à Puymoyen, mettant en avant le gros travail effectué par nos commissions et le rapprochement de certains d'entre elles, notamment le Futsal et l'Arbitrage.

Elle informe également la présentation, à cette occasion, du Projet Sportif 2024-2028 par Vanessa Juge et du dossier d'Appel à candidatures pour l'organisation des finales par la C.R. Promotion Animation.

Conférence nationale du football proposé par la FFF

Consultations des ligues et districts - Phase de consultation entre le 8 et le 15 octobre en visio à destination des Présidents de Ligue et de District, territoire par territoire.

Au vu des dates proposées par la FFF, celle du jeudi 9 octobre entre 18h et 19h30 est arrêtée en séance.

Ordre du jour prévisionnel de l'AG des 8 et 9 novembre 2025 – format dématérialisé

Les membres du Bureau prennent connaissance de l'ordre du jour prévisionnel de l'Assemblée Générale de la LFNA qui se tiendra les 8 et 9 novembre prochain :

Finances :

- Approbation du rapport financier de l'exercice 2024/2025
- Approbation des conventions règlementées de l'exercice 2024/2025
- Approbation de l'affectation du résultat 2024/2025
- Approbation du budget prévisionnel 2025/2026

Règlements :

- Système de rétrogradation du championnat R1 vers le R2, à l'issue de la saison 2025-2026
- Proposition de modifications des textes (Règlement intérieur et Règlements généraux LFNA)
- Election des 4 binômes de délégués pour les AF 2025-2026.

Deux modifications de textes sont évoquées en séance :

- La réduction du délai de convocation des réunions de Comité de direction en visio dans des cas d'urgence,
- La date limite de publication des poules.

Concernant le 2^{ème} point, les membres du Bureau s'accordent sur cette nouvelle disposition qui pourra permettre notamment à la Commission Fédérale du Contentieux comme indiqué par Timothée Johnson, de s'appuyer sur un texte réglementaire en cas de recours de clubs, comme cela s'est produit à l'intersaison.

La Fédération a elle-même fixé une date butoir au 15 juillet depuis plusieurs saisons.

Plusieurs dates sont proposées en séance (17 juillet, 31 juillet, 15 août...).

BUREAU DE LIGUE REUNION DU 2 OCTOBRE 2025 – VISIOCONFERENCE

PAGE 4/4

Marc Leyge, Président de la Commission des compétitions, indique qu'une consultation des membres sera mise en place dans les prochains jours afin de faire une proposition en ce sens au prochain Comité de direction.

Fin de séance à 20 h 15.

Le Président de la LFNA,
François GRENET



La Secrétaire Générale,
Catherine VEYSSY

